

# DIVERS

#### Covid-19.

Le port du masque reste obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans, sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public tels que files d'attente, rassemblement de plus de 10 personnes, zones piétonnes et enceintes sportives.

## Campagne de recrutement des réservistes de la Gendarmerie.

Elle est ouverte jusqu'au 24 décembre 2021 inclus. Les conditions de candidature sont :

- Être de nationalité française.
- Être âgé de plus de 18 ans et moins de 40 ans au premier jour de la formation.
- Être en règle au regard des obligations du service national (recensement et JDC, JAPD...).

Les candidats peuvent venir retirer un dossier au sein de l'unité "Brigade de Gendarmerie d'Hallennes lez Haubourdin » 2b rue Marie Madeleine Dupuis". Une fois, le dossier renseigné, un rendez-vous sera fixé avec le GD Mouret pour l'entretien et la saisie des données.

#### Naissances:

Clémence LEDOUX, née le 20/09/2021 Justine DUPLOUY, née le 08/10/2021 Soline KOZAK, née le 15/10/2021 ETAT-CIVIL Septembre - octobre

Décès:

Armando DE JESUS DIAS, le 20/09/2021

### **CALENDRIER**

31/10: Fête d'Halloween

11/11: Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918

18/11: Repas des aînés

22/11-26/11: Collecte des dons pour la Banque alimentaire du Nord

18/12: Distribution du colis des aînés

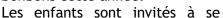
24/12: Clôture de la campagne de recrutement des réservistes de la

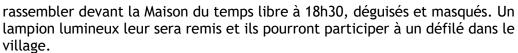
Gendarmerie



## La vie du village

**Soirée** Halloween, le dimanche 31 octobre. En raison de la situation sanitaire, la fête d'Halloween se déroulera uniquement en extérieur, donc pas de soupe ni de distribution de bonbons cette année.







### Pour une fête d'Halloween responsable

Entre les emballages de bonbons, les costumes en plastique qui ne servent qu'une fois et les décorations, la fête d'Halloween a un bilan carbone considérable. Pour limiter les papiers de bonbons qui finissent ensuite dans la nature au fil de la soirée, n'hésitez pas à privilégier les bonbons achetés en vrac dans un sac réutilisable.

Si Halloween est l'occasion de faire peur à ses proches avec un déguisement, ce dernier peut également avoir un impact environnemental terrifiant. 83% des matériaux utilisés pour fabriquer un costume d'Halloween ne sont pas recyclables et finissent à la décharge. Les plus créatifs peuvent fabriquer leur costume eux-mêmes : un drap blanc usé pour un déguisement de fantôme suffit à effrayer ses voisins.

## Mairie

132 rue de l'église 59320 Erquinghem Le Sec 03.20.44.72.34 mairie@erquinghemlesec.fr

le jeudi de 16h30 à 19h ou sur RDV

Pour toute l'actualité : www.erquinghemlesec.fr la page Facebook l'application Panneaupocket



**Commémoration du 11 novembre.** Les Erquinghemois et Erquinghemoises sont invité.es à pavoiser leur maison et à se rassembler à 11h devant la mairie. La cérémonie se déroulera comme à l'accoutumée devant le monument aux morts et sera suivie d'un pot offert par la Municipalité, à la Maison du temps libre, sur présentation du passe sanitaire.



Le repas des aînés aura lieu le jeudi 18 novembre à midi au restaurant L'Art des Mets, à Fournes en Weppes. Toutes les personnes nées avant le 1/01/1957 sont invitées à partager ce moment convivial autour d'une bonne table. N'oubliez pas de remettre en mairie votre réponse au courrier qui vous sera envoyé.

Les colis de fin d'année des aînés seront distribués le samedi 18 décembre par les élus.



La Banque alimentaire attend vos dons du 22 au 26 novembre en mairie. Soyez généreux!



La galette des rois, qui réunit traditionnellement les enfants et les aînés à l'école, n'aura malheureusement pas lieu cette année en raison du contexte sanitaire.

## Centre aéré de Beaucamps-Ligny.

Vacances de la Toussaint: Les inscriptions sont encore possibles pour les 3-16 ans, du 25 au 29 octobre et du 2 au 5 novembre.

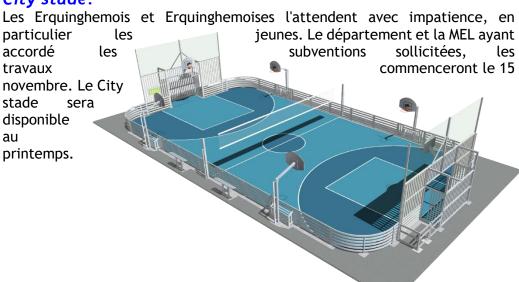
Le mercredi pour les 3-12 ans. Les inscriptions pour les mois de novembre et décembre sont ouvertes.

**Contact**: SMS au 07.67.75.10.70 ou mail à assoloisirsbl@laposte.net

**Lieu d'accueil**: École du Tulipier, place de la Mairie. **Horaires**: 9h - 17h. Cantine (4 euros) et garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.



## City stade.



#### La boîte à lire.

Il y a quelques mois, nous avons inauguré **une grainothèque** qui permet aux jardiniers amateurs d'échanger des graines non hybrides. Aujourd'hui, une « boîte à lire » est installée sur la place de la mairie.

Chacun peut l'utiliser librement pour déposer et/ou emprunter des livres gratuitement.

Les « bibliothèques de rue », ou « bibliothèques participatives », se sont multipliées en France depuis quelques années. Il s'agit d'un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

#### Les objectifs

- Donner envie de lire et promouvoir la lecture.
- Permettre aux livres d'avoir plusieurs vies.
- Lutter contre le gaspillage et faire des économies.
- Mettre à disposition les ouvrages demandés au collège ou au lycée.

#### La boîte à lire est :

- Un lieu d'échange et de partage, gratuit, libre d'accès.
- Un bien commun : chaque utilisateur et utilisatrice est responsable de son maintien en bon état.

#### La boîte à lire n'est pas :

- Un lieu de propagande.
- Un dépôt de livres en mauvais état et/ou au contenu obsolète.
- Un dépôt de collections, de journaux, de revues.

#### Utilisation de la boîte à lire :

- Je dépose un livre, en bon état, plutôt récent.
- Je choisis un livre, j'en prends soin, je le rapporte, ou pas.
- Je m'inscris sur le groupe WhatsApp (facultatif) pour échanger, commenter une lecture, rechercher un livre (communiquer votre nom et votre téléphone à <u>communication@erquinghemlesec.fr</u> pour vous inscrire).
- Tous les genres sont bienvenus, dans le respect de la charte.
- La Municipalité se réserve le droit de retirer les ouvrages non conformes à la charte et les livres qui ne sont jamais empruntés.



#### Chasse

Afin de réguler la présence des lièvres à Erquinghem le Sec et ainsi protéger les cultures, une action de chasse aura lieu de dimanche 14 novembre sur la Voie verte, entre 9h00 et 13h00.

Des chasseurs non armés seront présents sur la Voie verte ; la circulation des piétons sera possible en sécurité.

### Entretien des trottoirs.

Les riverains doivent assurer le balayage du trottoir (feuilles mortes, neige, verglas) devant leur habitation afin d'assurer le passage continu des piétons. A défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables.

#### Taille des arbres et des haies.

Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation des personnes avec poussette et des personnes à mobilité réduite ou masquer les panneaux de signalisation routière. Les arbres peuvent toucher des fils aériens conducteurs. En cas d'accident, la responsabilité des riverains est engagée.

#### Collecte des déchets

## Les encombrants : ça change !

Prise de rendez-vous en ligne, délais raccourcis : depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le service qui permet l'enlèvement sur rendez-vous de vos déchets encombrants à domicile a évolué.

- Les collectes sont possibles du lundi au samedi de 7h à 18h (et jusqu'à 20h si nécessaire) : rendez-vous par créneau (matin de 7h à 13h, après-midi de 13h à 18h/20h).
- Les déchets encombrants doivent être présentés :
  - > pour le créneau du matin avant 7h ou au minimum la veille à 20h
  - > pour le créneau de l'après-midi juste avant 13h
- Le délai de prise de rendez-vous est de 6 jours ouvrables, contre 3 semaines précédemment.
- Les demandes urgentes (décès, déménagements) sont gérées en 48h via le numéro vert.
- Votre présence physique n'est plus obligatoire au moment de la collecte.
- Le nombre de rendez-vous est illimité.
- Le poids de prise en charge maximum passe de 50 à 75 kg; le volume minimum est de 0,5 m3.
- La référence du rendez-vous doit être mise en évidence le jour de la collecte.
- Les conditions de présentation des encombrants doivent être respectées.
- La liste des déchets, autorisés et interdits, est disponible sur la plateforme MEL

www.encombrantssurrendez-vous.com/particulier ou avec le numéro vert 0805 288 396.



## Les déchèteries passent à l'heure d'hiver

Les déchèteries du territoire métropolitain passent à l'heure d'hiver et modifient leurs horaires.

Horaires d'hiver des déchèteries métropolitaines du 11 octobre au 29 mars :

- Le lundi de 9 h à 18 h
- Du mardi au samedi de 7 h 30 à 18 h
- Le dimanche de 8 h à 13 h
- Fermeture le 11 novembre, le 25 décembre et le 1er janvier

